



Comptabilité Analytique : de la mise en place au contrôle Approche modulaire pour les gestionnaires

Formateur
Charles-Antoine BICHET
Fix Expertise

Durée de la formation :
3 sessions de 3h30 au choix, cumulables

- ☐ 19 octobre matin – bases et clés de répartition
- ☐ 19 octobre après-midi – ateliers pratiques
- ☐ 20 octobre matin – contrôles internes

Date session :

19 et 20 octobre 2026

Lieu de la formation :

Institut de l'Assomption à Colmar (68)

Nombre de stagiaires :

De 5 à 12

Public cible :

Personnel de gestion, comptabilité, finances

1. Accroche :

Face aux contrôles des services de l'État et à la complexité croissante du pilotage des établissements, la comptabilité analytique est une nécessité de sécurisation et de performance. Cette offre de **formation modulaire** s'adapte à votre niveau : apprenez à distinguer les fonds, optimisez vos clés de répartition et mettez en place des contrôles internes robustes. Repartez avec des outils concrets pour piloter votre établissement en toute sérénité.

2. Prérequis pédagogiques :

Prérequis pédagogique :

Soumis à candidature : Non

Session 1 (Débutant) : Aucun prérequis technique.

Session 2 (Praticien) : Notions de base acquises et mise en œuvre démarrée.

Session 3 (Expert) : Expérience confirmée en comptabilité analytique.

Prérequis réglementaires : Non

Formation certifiante : Non

3. Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, les stagiaires auront la capacité de :

Session 1 : Comprendre les enjeux de la comptabilité analytique, distinguer les fonds publics/privés, identifier les centres de coûts de base et choisir des clés de répartition.

Session 2 : Maîtriser les clés de répartition, partager des cas concrets et optimiser l'organisation des données pour le pilotage.

Session 3 : Mettre en place des procédures de contrôles internes, sécuriser les processus de répartition et garantir la conformité aux exigences administratives.

4. Contenu pédagogique :

Apports de connaissances théoriques autour des notions suivantes :

Module 1 : Les Fondamentaux (Pour débutants)

- Cadre réglementaire et enjeux des contrôles.
- Distinction entre gestion patrimoniale et gestion scolaire.
- Identification des secteurs d'activité (Pédagogique, Restauration, Internat, Garderie).
- Charges directes vs charges indirectes : les bases.

Module 2 : Pratiques et Partage (Pour praticiens)

- Atelier de co-construction : analyse des clés de répartition existantes.
- Échanges de bonnes pratiques sur les particularités des établissements.
- Optimisation des coûts et calcul des marges contributives.
- Mutualisation des solutions aux problèmes récurrents.

Module 3 : Sécurisation et Contrôle (Pour experts)

- Mise en place de procédures de contrôles internes rigoureuses.
- Distinction stricte et traçabilité des fonds publics et privés.
- Gestion des risques et conformité aux exigences de l'administration.
- Audit et amélioration continue des processus analytiques.

5. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Supports remis : livret pédagogique, modèles de clés de répartition et grilles de contrôle.

Modalités d'animation : approche modulaire et adaptée conçue pour répondre aux attentes des participants avec des formats interactifs, apports théoriques, exemples concrets, travaux en sous-groupes, études de cas, partage d'expériences, analyses de processus, simulations de contrôles et validation de procédures.

6. Moyens mis en œuvre pour suivre les stagiaires et prévenir les abandons

Le cadre d'intervention, les objectifs pédagogiques généraux et le programme sont nommés en début de formation.

Les stagiaires sont invités à se présenter et à formuler explicitement leur objectif personnel.

Un contrat de groupe est nommé par l'intervenant.

7. Les critères d'évaluation et résultats attendus au terme de la formation :

Au démarrage de la formation, l'intervenant évalue le niveau de connaissance de chaque participant. Des outils d'évaluation sont mis en œuvre en cours de formation :

- ▶ Module 1 : Questions-réponses et vérification de la compréhension des concepts.
- ▶ Module 2 : Restitution des travaux de groupe et analyse des solutions proposées.
- ▶ Module 3 : Validation des procédures de contrôle internes proposées par le groupe.

A l'issue de la formation, les stagiaires évaluent s'ils ont atteint, entièrement, partiellement ou non, les objectifs personnels fixés au démarrage. L'intervenant valide les acquis en fin de formation.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de l'action de formation.

8. Programme détaillé :

Accueil, positionnement et évaluation des attentes

MATIN J1 Introduction aux Fondamentaux

- Cadre réglementaire et enjeux des contrôles.
- Distinction Patrimonial / Scolaire.
- Identification des centres de coûts et des secteurs d'activité.
- Charges directes / indirectes : exercices d'application

APRES MIDI J1 Travaux Pratiques en Sous-Groupes

- Accueil et diagnostic : Partage des situations vécues.
- Analyse de clés de répartition existantes.
- Résolution de cas pratiques (ex: répartition des charges de l'internat).
- Mutualisation des solutions.
- Mise en commun des travaux, validation collective des bonnes pratiques.

MATIN J2 Mise en place de Contrôles Internes

- Accueil et diagnostic des risques : Identification des points de vigilance.
- Conception de procédures de contrôle interne.
- Sécurisation des processus de répartition.
- Conformité et traçabilité des fonds.
- Simulation et validation : Test des procédures, identification des failles potentielles.

Conclusion, bilans individuels et collectifs

9. Le formateur :

Charles-Antoine BICHET

Expert-comptable associé et commissaire aux comptes FIC Expertise
Spécialisation OGEC

Fort d'une expérience approfondie en audit et en conseil stratégique, il accompagne les gestionnaires dans la sécurisation de leurs processus et l'optimisation de leurs outils de pilotage, garantissant une formation pragmatique et conforme aux exigences réglementaires.

